

Gland, le 8 novembre 2016

CONVOCATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 17 novembre 2016 à 19h30 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2016.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

5. **Préavis municipal n° 7** relatif au plan partiel d'affectation "La Combaz" et son règlement, le rapport d'impact sur l'environnement.
6. **Préavis municipal n° 8** relatif à la requalification du carrefour avenue du Mont-Blanc / rue de la Combe inhérent à l'aménagement du PPA "La Combaz".
7. **Préavis municipal n° 10** relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2016-2021.

Préavis – Première lecture

8. **Préavis municipal n° 11** relatif à l'acceptation de legs et de donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge), ainsi que l'acceptation de successions, lesquelles doivent au préalable avoir été soumises au bénéfice d'inventaire (article 4 chiffre 11 de la Loi sur les communes).
9. **Préavis municipal n° 12** relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016-2021.

Autres objets

10. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Patrick Uebelhart demandant l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote.
11. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Moritz de Hadeln sur l'aménagement des trottoirs selon les normes SN 640 241 et SN 521 500.
12. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée "Signature de la charte d'égalité salariale".

Divers

13. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 7 relatif au plan partiel d'affectation "La Combaz" et son règlement, le rapport d'impact sur l'environnement

Commission du Plan de zones.

Préavis municipal n° 8 relatif à la requalification du carrefour avenue du Mont-Blanc / rue de la Combe inhérent à l'aménagement du PPA "La Combaz"

Premier membre : Christelle Giraud-Nydegger, GdG

Membres : M. Samuel Freuler, GdG – M. Pierre-Alain Bringolf, GdG – M. Dario Sicuranza, GdG – M. Rasul Mawjee, PLR – M. Pascal Chollet, PLR – M. Rupert Schildböck, PS-Les Verts-POP – M. Charangit Dhangal, PS-Les Verts-POP – Maurizio Di Felice, UDC,

ainsi que la Commission du Plan de zones.

Préavis municipal n° 10 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2016-2021

Commission des Finances.

Préavis municipal n° 11 relatif à l'acceptation de legs et de donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge), ainsi que l'acceptation de successions, lesquelles doivent au préalable avoir été soumises au bénéfice d'inventaire (article 4 chiffre 11 de la Loi sur les communes)

Commission des finances.

Préavis municipal n° 12 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016-2021

Commission des Finances.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Patrick Uebelhart demandant l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote

Premier membre : Pierre-Alain Bringolf, GdG

Membres : Jean-Philippe Genoud, GdG – Victor Braune, PLR – Rupert Schildböck, PS-Les Verts-POP – Emmanuelle Cosendai, UDC.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Moritz de Hadeln sur l'aménagement des trottoirs selon les normes SN 640 241 et SN 521 500

Premier membre : Rasul Mawjee, PLR

Membres : Evan Lock, GdG – Jean-Luc Nicolet, GdG – Moritz de Hadeln, PS-Les Verts-POP – Maurizio Di Felice, UDC.

Il est rappelé aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

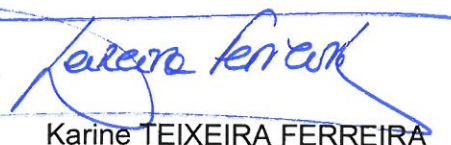
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Christian GANDER



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA